

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MANCHE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15
(1 pouvoir)

Absents : 1

Exclus : 0

De la Commune de **SURTAINVILLE**

Séance du 25 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le vingt - cinq février à vingt heures,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jérôme BONNISSENT, Maire.

Etaient présents : Mesdames Messieurs BONNISSENT J, LEGER C, JOUAN J, LE BRUN B, SIMON F, SOREL G, DUCHEMIN I, LEMAITRE G, BRISSET C, GODEY M, NOËL C, HUBERT C, LEGER M, THOMINET O.**Absente représentée :** Mme LE MOIGNE V qui a donné pouvoir à Mme LE BRUN B

Date de convocation

18/02/2016

Date d'affichage :

10/03/2016

Secrétaire de séance : Mme LEMAITRE G

O B J E TApprobation du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 21 janvier 2016

Après avoir entendu les observations de Mme THOMINET et Mr BRISSET, le compte rendu est adopté.

Décision du Maire

Le maire rend compte des décisions prises par lui-même, à savoir :

Droit de Prémption Urbain (DPU) :**N° 2016-001** du 18/01/2016 – Droit de préemption urbain sur parcelles bâties B 1849 et 1850 appartenant à Mr Mme LEROUGE Denis – Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) n°2016-01 : La Commune n'use pas de son droit de préemption sur ledit bien et ne formule aucune réserve à cette vente.**Marchés publics :****N° 2016-003** du 10/02/2016 – Marchés publics – Formation CACES R372 Cat 2 et 9 – recyclage auprès de CESR'PRO Agence de Cherbourg : 423 rue du plat chemin – 50460 QUERQUEVILLE, pour un montant total de 453.60 € TTC sur le budget communal 2016.**N° 2016-004** du 11/02/2016 – Marchés publics – Remplacement des radiateurs de deux logements communaux auprès de TABUR ELECTRICITE - 161 rue des industries – Z.I. de Tourlaville – B.P. 24 – 50110 TOURLAVILLE, pour un montant total de 1 723.34 € TTC sur le budget communal 2016.**N° 2016-005** du 12/02/2016 – Marchés publics – diagnostics pour mission de repérage amiante, plomb et parasite avant la mise en conformité des installations sportives (tribunes, vestiaires et annexes) auprès de CHEVALIER DIAG – 4-6 avenue Louis Lumière – CS 60624 – 50100 CHERBOURG EN COTENTIN, pour un montant total de 1 584.00 € TTC sur le budget communal 2016.**N° 2016-006** du 18/02/2016 – Marchés publics – réalisation du bulletin municipal auprès d'ICL GRAPHIC – 2 rue Saint-Lin – BP 8 – 50700 VALOGNES, pour un montant total de 1 135.00 € TTC sur le budget communal 2016.**N° 2016-007** du 19/02/2016 – Marchés publics – Achat de pavillons pour la Commune et le camping auprès de SAS BALDER – LOIR Diffusion – ZAC de la Vignerie – 50700 VALOGNES, pour un montant total de 208.80 € TTC sur le budget communal 2016 et pour un montant total de 152.50 € HT sur le budget annexe du camping municipal 2016.**Finances :****N° 2016-002** du 26/01/2016 – Remboursement de sinistre - CAMPING : Acceptation du remboursement du préjudice subi pour la détérioration de la barrière automatique le 20/07/2015, d'un montant de 699.60 € par notre assurance Groupama.Subventions 2016

Après avoir pris connaissance des différentes demandes de subventions et étudié les bilans financiers des associations, le conseil municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2016 :

Le maire propose, d'une part, les subventions de fonctionnement pour l'année 2016, et, d'autre part, les subventions exceptionnelles 2016 prélevées sur l'enveloppe indemnitaire (10 %) du maire et des adjoints depuis les élections de mars 2014.

Deux propositions de concert à Surtainville pendant l'année 2016 ont été faites par deux associations, à savoir :

La Fugue & Compagnie

Mr Jacques VANHERLE, administrateur de La Fugue & Compagnie, propose l'organisation d'un concert pendant le week-end des 27 et 28 août 2016 intitulé « Baroque en Dieu, Baroque en diable » à l'église de Surtainville. Après discussion, le conseil municipal décide de verser une subvention de fonctionnement de 200.00 € ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 300.00 €, si toutefois le projet se réalise.

La Hague en musiques

Dans le cadre du 6^{ème} festival de La Hague en Musiques qui se déroulera du 6 au 10 août 2016, cette association propose d'organiser un concert à l'église de Surtainville le 8 août 2016. La Communauté de Communes des Pieux et le Conseil Départemental ont été sollicités pour une participation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une subvention de fonctionnement de 200.00 € ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 300.00 €, si toutefois le projet se réalise.

La Barjo trail :

L'association Cœur d'enfant de Bricquebec renouvelle l'édition de la Barjo qui aura lieu les 18 et 19 juin 2016 entre Barneville-Carteret, Urville-Nacqueville et Beaumont-Hague. L'association sollicite financièrement la commune qui sera commune de ravitaillement le 19 juin. Après délibération, le conseil municipal, comme les années précédentes, accepte de prendre à sa charge directement le ravitaillement nécessaire pour la commune et d'organiser le point de ravitaillement.

Verdun 1916 :

Le conseil départemental de la Meuse, la Fondation du patrimoine et l'Office national des forêts lancent une souscription nationale « Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage » destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire. Patrimoine national accueillant chaque année près de 300 000 visiteurs, la forêt domaniale de Verdun, créée au lendemain de la Première Guerre mondiale, permet encore aujourd'hui de conserver les vestiges des combats. Pour les généreux donateurs, un mémorial numérique présentera à Verdun, par département, le nom des communes ayant participé à la réalisation de ce projet.

Ceci entendu, le Maire fait procéder au vote pour la proposition d'un don de 50.00 € et à la majorité des suffrages exprimés (Votants : 15, Pour : 10 et Contre : 5 Abstentions : 0), cette somme sera versée pour cette souscription.

Demande association Stonewagen Club

Comme en 2015, l'association Stonewagen Club souhaite renouveler un meeting réunissant au maximum 200 voitures coccinelles du 19 au 21 août 2016 et demande l'autorisation d'occuper le terrain de loisirs de la mare des Laguettes. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Subventions de fonctionnement 2016.....	7 440 €
- A.P.E.S. de Surtainville.....	500 €
- USOC football Club.....	750 €
- Groupe Ste Ergouëffe.....	200 €
- Anim'Marché.....	1 500 €
- Anciens combattants de Surtainville.....	150 €
- Société de chasse de Surtainville.....	100 €
- Club de la « Joie de Vivre ».....	200 €
- Gym Détente.....	350 €
- Cotentin Natation	100 €
- Association « l'Avenir ».....	50 €
- Association Historique Pierre Denis Dumont	200 €
- Association Intercom.d'aide aux Personnes âgées de la Diélette.....	360 €
- Subventions à disposition du maire.....	2 000 €
- Radio Flam Flamanville	110 €
- Banque alimentaire de la Manche.....	250 €
- SNSM de Barneville-Carteret	50 €
- Judo club de Barneville-Carteret	50 €
- AFM Téléthon	80 €
- La Fugue & Compagnie	200 €
- La Hague en Musiques	200 €
- MFR Valognes	20 €
- Association La B'névillaise de Benoistville	20 €

Subventions exceptionnelles 2016.....	1 840 €
- USOC football Club.....	450 €
- Anciens combattants de Surtainville.....	100 €
- Société de chasse de Surtainville.....	50 €
- Club de la « Joie de Vivre ».....	100 €

- Gym Détente.....	50 €
- Association Historique Pierre Denis Dumont	50 €
- Association « l'Avenir ».....	50 €
- Association Intercom.d'aide aux Personnes âgées de la Diélette.....	40 €
- Coopérative scolaire de Surtainville.....	300 €
- SNSM de Barneville-Carteret	50 €
- La Fugue & Compagnie	300 €
- La Hague en Musiques	300 €

Orientations budgétaires 2016

Projet d'investissements

Le conseil municipal donne son accord sur les propositions de travaux et d'acquisitions de biens, et s'engage à inscrire les sommes nécessaires au budget principal et aux budgets annexes 2016.

La croix du cimetière

Suite à la visite de la conservatrice des antiquités et objets d'art de la Manche, Mr JOUAN Jean fait savoir que la croix située dans le haut du cimetière n'est pas classée dans l'inventaire. Elle conseille de faire démonter les poteries avant de déplacer la croix. Un devis pour cette dépose a été sollicité auprès de Mr ROUCHET Frédéric, restaurateur de sculptures.

Travaux de voirie – DETR 2016

Pour faire suite à l'observation émise au sujet du revêtement de voirie réalisé en bicouche en 2015 sur la route du bas de Clibec/Les Laguettes en partie, et fortement dégradé, il serait plus judicieux de modifier les projets d'investissements de première mise en état de viabilité 2016, prévus en bicouche, par un revêtement en enrobé plus solide. Le conseil municipal y est favorable et décide de solliciter de nouveaux devis en enrobé pour les revêtements de voirie prévus au niveau de la DETR 2016 afin de les adresser à la Sous-Préfecture en substitution de ceux en bicouche envoyés avec notre demande. Une enveloppe financière de 40 000 € TTC sera inscrite en dépenses de la section d'investissement du budget primitif principal 2016 au compte 2151 «réseaux de voiries».

Le conseil municipal charge le maire de solliciter la Sous-Préfecture de Cherbourg afin d'obtenir la substitution des devis en bicouche par ceux en enrobé dans le cadre de notre demande d'aide de l'Etat au titre de la DETR 2016, catégorie n°2.

Camping

Mme LÉGER Colette informe le conseil municipal que l'accueil du camping municipal a été cambriolé dans la nuit du 11 février 2016. Le coffre-fort doit être remplacé. Afin de sécuriser les lieux, elle propose de solliciter des devis pour la pose d'un système de télésécurité (alarme, caméra et télésurveillance). Le conseil municipal à l'unanimité, est favorable à cette proposition.

Archivage mairie

Le conseil municipal retient la proposition du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche pour un coût estimatif de 1 600.00 € TTC (mille six cents euros) hors fournitures de bureau et destruction des documents, afin d'effectuer le classement des archives communales.

Personnel communal contrat aidé

Monsieur le Maire fait savoir que le contrat CUI-CAE de Mme LETELLIER Sabrina se termine le 1^{er} mars prochain et propose d'embaucher à nouveau un agent en Contrat Unique d'Insertion – contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) au service administratif de la mairie considérant le surcroît de travail. Cette embauche continuerait à apporter un soutien logistique aux agents. Un plan de formation devra être mis en place pour l'agent ainsi recruté afin de lui permettre de s'intégrer sur le poste notamment dans les domaines des finances, de la paye et des ressources humaines, des marchés publics et du juridique, et également de s'insérer durablement dans la vie professionnelle. Le Maire sollicite l'avis du conseil municipal.

Ceci entendu après délibération le conseil municipal sollicite, auprès de Pôle Emploi, le renouvellement du contrat CUI-CAE de Mme LETELLIER Sabrina pour un an à 20 heures par semaine ou, en cas d'impossibilité, l'attribution d'un contrat CUI-CAE de 20 h par semaine, affecté au service administratif de la mairie, rémunéré au SMIC, pour une durée de 12 mois, courant mars 2016, en tant qu'adjoint administratif pour effectuer des tâches de secrétariat divers, d'accueil et de comptabilité.

Organisation du Tour de France/convention MARVIE Roland

Lors du passage du Tour de France sur notre Commune le dimanche 3 juillet 2016, de nombreuses personnes vont vouloir se stationner pour regarder passer les cyclistes. C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose de mettre à disposition des parkings sur trois terrains situés à proximité de la RD 650.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition des parcelles cadastrées B 416, YC 55 et YC 73, avec Monsieur MARVIE Roland, propriétaire de ces terrains du vendredi 1^{er} juillet au lundi 4 juillet 2016 inclus, à titre gratuit.

Communauté de communes des Pieux

Le Maire fait part de l'évolution des dossiers en cours à la Communauté de Communes des Pieux à savoir :

Plan stratégique 2015-2020

Charte de gouvernance PLUi

Le conseil communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur le territoire de la CCP, le 11 décembre 2015, et élaboré la version définitive de la charte de gouvernance.

Schéma de mutualisation CCP

Le rapport préalable au schéma de mutualisation de la Communauté de Communes des Pieux et des Communes membres du 2 février 2016 a été remis à l'ensemble des maires. Une présentation de ce document sera faite au Débat d'Orientation Budgétaire 2016 de la CCP qui est prévu le 7 mars 2016. Puis dans les trois mois suivants, le schéma de mutualisation sera transmis aux communes pour avis des conseils municipaux.

Travaux Taret

Suite à la détérioration importante du taret, la CCP a décidé d'effectuer dans un premier temps, des travaux d'urgence qui consisteraient à placer le clapet sur la partie haute et d'enlever les éléments qui ont été gravement endommagés. Ensuite des travaux de remise en état général seront réalisés après une étude d'ensemble avec le cours d'eau.

Délibéré à Surtainville, les jour, mois et an ci-dessus.

Le maire

Jérôme BONNISSENT